



17 Bis rue de la Mairie
50330 VICQ-SUR-MER
Tél : 02.33.54.31.96
Mail : mairie@vicq-sur-mer.fr

ARRETE DE VOIRIE PORTANT REGLEMENTATION DE CIRCULATION ET DE STATIONNEMENT

A2025-020

Le Maire de VICQ SUR MER

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code de la Route,

Vu la demande de l'entreprise PCE SERVICES, 330 rue Léon Jouhaux 50000 SAINT-LÔ, pour la pose de boîte et tirage de câble pour déploiement de la fibre optique, sur la commune de VICQ SUR MER, à compter du 22 avril 2025 jusqu'au 22 juillet 2025,

Considérant qu'il y a lieu d'assurer la sécurité publique pendant les travaux, les dispositions suivantes sont arrêtées :

Article 1 – L'entreprise PCE SERVICES est autorisée à intervenir sur la commune de VICQ SUR MER, pour la pose de boîte et tirage de câble pour déploiement de la fibre optique à compter du 22 avril 2025 jusqu'au 22 juillet 2025.

Le stationnement sera interdit et la circulation alternée dans les 2 sens de circulation dans les zones en travaux.

Article 2 – La mise en place de la signalisation sera à la charge et sous la responsabilité de l'entreprise PCE SERVICES.

Article 3 – Le responsable de l'entreprise PCE SERVICES, M. GOUBERT François et le chef de la brigade de gendarmerie sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Vicq sur Mer, le 8 avril 2025

Le Maire,
Dominique HAUCHECORNE

